

## ↳ La formation Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)

D'une durée de 7 heures, elle nécessite d'être déjà titulaire d'un certificat valide de SST et est composée de 4 parties :

1. Un **tour de table**, véritable moment d'échange où les stagiaires sont invités à partager leurs expériences en tant que SST, permettant d'adapter le déroulement de la formation.
2. Une **partie théorique**, permettant aux stagiaires de revoir l'intégralité des notions relatives à la prévention et à la gestion des risques professionnels et de prendre connaissance des éventuels changements.
3. Une **partie pratique**, comportant des exercices au cours desquels les stagiaires réviseront les gestes de secourisme et d'urgence.
4. Une **évaluation** des acquis, qui si elle est réussie permettra aux stagiaires d'obtenir le renouvellement de leur certificat SST et ce pour une durée de 2 ans.



### Lieu de la formation

Provaé – Centre Nord Yonne  
157 avenue de Senigallia – 89100 SENS



CONTACT : Cécile TERRASSON  
03 86 65 89 74 | [c.terrasson@provae.fr](mailto:c.terrasson@provae.fr)

Retrouvez notre calendrier de formations  
et nos tarifs sur le formulaire d'inscription joint.



## Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Agir ensemble pour la prévention !





## Une formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST), de quoi s'agit-il exactement ?

La formation SST est une formation certifiante visant à transmettre à des membres du personnel d'une entreprise, des compétences dans les domaines suivants :

- ↳ **Prévention des risques professionnels** : aide et permet au SST de devenir un acteur essentiel de la prévention en entreprise et à s'intégrer dans l'organisation des secours.
- ↳ **Sauvetage – secourisme** : maîtrise des gestes de premiers secours en toute circonstance.

La formation dispensée par Provaé ne concerne que les adhérents rattachés au **Service de Prévention et Santé au Travail de l'arrondissement de SENS** et est assurée par un membre du pôle prévention habilité par L'INRS.



## Comment se déroule la formation ?

Il existe 2 types de formation :

### ↳ La formation initiale

D'une durée de 2 jours, elle est composée de 3 parties :

1. Une **partie théorique**, portant sur la maîtrise des notions relatives à la prévention des risques, au rôle du SST et au cadre juridique.
2. Une **partie pratique**, portant sur les gestes de premiers secours à prodiguer à une victime et à l'organisation des secours.
3. Une **évaluation** des acquis, sous forme d'épreuves, pour s'assurer que le stagiaire est apte à devenir SST. Un support pédagogique sera remis à l'issue de la formation.

En fonction de la réussite de ces épreuves, un **certificat SST** sera délivré aux stagiaires. Valable au **niveau national, sa durée de validité sera de 24 mois**. Passé ce délai, une nouvelle formation de « Maintien et Actualisation des Compétences » (ex- « recyclage ») sera nécessaire, afin d'inscrire dans la durée ses compétences en matière de prévention et secours.